Gouvernance digitale des associations

« Comment garantir le droit des personnes et répondre aux obligations du RGPD ? »



Mardi 19 juin 2018, à Lyon de 9h45 à 12h45

- Vous pensez avoir encore du temps pour vous préoccuper de ce dossier ?
- Vous êtes certain(e)s de ne pas être concerné(e)s car vous ne traitez pas de données personnelles ?
- Vous ne savez pas comment vous y préparer ?



Dans votre quotidien professionnel, vous êtes amené(e)s à collecter, partager et stocker de nombreuses **données à caractère personnel** (données relatives aux résidents, aux mineurs, aux ressources humaines ...), et parfois même **des données sensibles** telles que les données de santé.

Le 25 mai, le **Règlement Général sur la Protection des Données personnelles** (RGPD) ou GDPR (General Data Protection Regulation) s'appliquera à tous, y compris à l'écosystème du secteur social, médico-social et sanitaire. Les organismes sans but lucratif sont soumis, comme toute autre organisation, aux exigences prévues par ce Règlement; que vos fichiers soient **sous formats papier ou numérique, vous êtes concerné(e)s!**

Garantir la sécurisation des données n'est pas une nouveauté mais le RGPD met en lumière les obligations communes; et en ce sens, il présente une opportunité pour notre secteur à se saisir au plus vite.

Une opportunité car cette refonte de la protection des données personnelles, en plus de **garantir** l'effectivité des droits fondamentaux des usagers et d'enrichir le champ de la bientraitance, offre aux ESSMS un nouveau levier d'amélioration de la qualité du service rendu.

Pour vous aider et vous guider dans votre réflexion sur la mise en place des mesures adéquates, nous vous invitons à participer à cette matinale.

La matinale proposée par l'Uriopss vous permettra de :



- comprendre le sens et les enjeux liés à la protection des données personnelles pour le secteur sanitaire, médico-social et social ainsi que les cibles concernées (bénéficiaires, salariés, bénévoles....);
- situer où en est votre organisation sur la protection des données;
- envisager les mesures adéquates pour vous mettre en conformité et sécuriser vos pratiques ainsi que celles de vos équipes.

Une large place sera accordée aux échanges avec les intervenants.

Intervenants

- Marie Noëlle SEHABIAGUE, Correspondant Informatique et Libertés (CIL) mutualisé de la branche Famille de la sécurité sociale et Administrateur de l'AFCDP (l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel)
- Guillaume ULHRICH, Responsable du service Sécurité SI et Aurélie GRILLOT, Chargée de la gestion de l'offre - Groupe SHAM
- **✓ Témoignage ESSMS** (sous réserve)

Publics visés (adhérents)

Directeurs, responsables ESMS, responsables RH et toutes personnes en lien avec le traitement de données personnelles ainsi que les administrateurs, partie prenante de la gouvernance numérique de leur structure

Lieu / horaires

18-20 rue Edouard Rochet, 69008 Lyon (*locaux SHAM*)

Accueil café à partir de 09h15 Matinale de 09h45 à 12h45

Renseignements: Albine Marlier 04 73 19 63 40 - a.marlier@uriopss-ara.fr

Inscription >> s'inscrire en ligne

Frais d'inscription (repas non compris)

- Adhérent : 45 €uros /personne
- Non adhérent : 60 €uros /personne Aucune attestation de formation ne sera délivrée pour cette matinale

En cas d'annulation du fait du participant de 3 à 5 jours avant la réunion, des frais de dossier pourront être retenus à hauteur de 25 % des frais d'inscription. Le jour même de l'action, l'Uriopss retiendra la totalité des frais d'inscription.



AU PROGRAMME

- √ Rappel du contexte, de la législation et de son évolution
- ✓ Notions clés & définitions
 Le droit fondamental à la protection des données personnelles : son sens et ses enjeux pour notre secteur
- √ Genèse de la Loi « informatique et libertés » et du RGPD
- ✓ Les règles d'or de la Loi « informatique et libertés »

 Ce qu'est un responsable de traitement, un sous-traitant, une personne concernée et leurs rôles
- ✓ Les points d'attention
- ✓ Les nouveautés introduites par le RGPD

 Délégué à la protection des données, désignation et façons de s'organiser, les violations de données, les Analyses d'Impact sur la Vie Privée (AIVP).
- ✓ Les idées fausses
- ✓ Les mesures à entreprendre pour assurer la sécurité des données collectées d'un point de vue technique, organisationnel et contractuel

ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN

De l'aéroport Lyon Saint-Exupéry

Rhônexpress: arrêt Lyon Part-Dieu

De la Gare Part-Dieu

> Tram T4 Direction Hôpital Feyzin Vénissieux

> Arrêt Manufacture des Tabacs

10 minutes à piec

De la Gare Perrache

> **Métro A** Direction Vaulx-en-Velin La Soie Changement à l'arrêt Bellecour

- > Métro D Direction Gare de Vénissieux
- > Arrêt Sans Souci



PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE



Sham 18 - 20 rue Edouard Rochet 69008 Lyon